

## **INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LES PRINCIPES**

### **ORGANISATIONNELS DES ACTIVITES DU 3949**

Grâce à une expérimentation en cours, PE découvre que les DE qui appellent au 3949 sont plus satisfaits quand ils entrent en contact avec un-e conseiller-ère de leur agence ! Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté l'Etablissement lors de la suppression des appels en agence...



Donc, à partir du 23 juillet, les DE qui s'identifieront sur le 3949 auront un-e conseiller-ère de leur agence mais seulement pour les demandes indemnisation. Pour la DR, les sollicitations des DE en file placement demandent beaucoup moins d'expertise !!!

Le SNU a alerté la Direction notamment sur les agences ayant peu de GDD qui de fait vont être plus sollicités : quid du respect des accords OATT, gestion des congés, etc ? Quelle va être l'augmentation de la charge de gestion des appels portés pas le transfert du 3949 ? Pour la Direction, il n'y aura pas de changements significatifs car actuellement, sur 39 files 3949, 35 sont déjà assurées par les agences et 5 par la plateforme.

## **INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE RENFORCEMENT DE**

### **L'EQUIPE CRE**

Le passage de l'équipe CRE de 7 à 21 agents-es + 1 RRA se fera à iso effectif. Il est envisagé une équipe de 5 agents-es et 1 RRA sur Tours et les 16 agents-es et le chef de service seraient basés sur Orléans (lieu non encore défini).

Le SNU rappelle que les agents-es CRE partent avec leur poste et ne seront donc pas remplacés en agence, ce qui aura une incidence importante sur les tailles de portefeuille et les différentes activités d'un conseiller en agence.



Des immersions ont commencé et seront encouragées. La DR souligne l'opportunité que ces postes représentent pour les agents-es qui ont des préconisations médicales ne leur permettant pas de faire de l'accueil.

Quid du risque de souffrance au travail que cela pourrait induire si des collègues décidaient de ne pas faire de demandes d'aménagement de poste par crainte d'être désignés volontaire sur ce type de poste ???

Le SNU rappelle qu'il est contre le CRE. La remobilisation des demandeurs d'emploi devrait être uniquement à la main des conseillers-ères, dans le cadre d'une réelle relation de confiance. Mais cela impliquerait que les tailles de portefeuille le permettent.

## **INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LA REORGANISATION DES**

### **ACTIVITES PAG EN PLATEFORME ET EN AGENCES**

La Direction a présenté un projet de réorganisation qui a brillé par son imprécision : « *ce qui est actuellement traité par la plateforme reste à la plateforme, ce qui est traité par les PAGs en agence reste en agence, sauf...* ». Il semble qu'il y ait une prise de conscience (enfin !!!) sur la nécessité de formation des agents-es des PAG.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

Elargissement de l'expérimentation des RDV en ligne sur l'agence de Montargis.

## **DELIBERATIONS**

Logiciel de gestion des ASC : le logiciel COMITEO a été retenu avec 8 voix pour, 4 contre. Si le SNU avait pu voter, il aurait voté pour.

### Adhésion à « VLCT » :

8 Pour / 4 abstentions : adoptée - Si le SNU avait pu voter, il aurait voté pour.

### Cartes individuelles VLCT

6 Pour / 6 abstentions : non adoptée - Si le SNU avait pu voter, il aurait voté pour

### Week-end Baie de Somme

4 Pour/5 Contre/2 abstentions - Si le SNU avait pu voter, il se serait abstenu car cette proposition était réservée uniquement à 12 familles, alors que nous portons une vision des ASC ouverte au plus grand nombre.

## **PROCHAIN CE LE 19 JUILLET 2018**